

# FRAC-LAB

le labo d'art contemporain

**FRAC**  
BOURGOGNE



## Renseignements

FRAC Bourgogne  
49, rue de Longvic 21000 Dijon  
Tél. : +33(0)3 80 67 07 82

communication@frac-bourgogne.org – www.frac-bourgogne.org – Page Facebook

Le FRAC Bourgogne reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Bourgogne) et du Conseil régional de Bourgogne.

## La mallette pédagogique de l'art contemporain

Une initiative du FRAC Bourgogne en partenariat avec la Fondation Total, la ville de Dijon, le conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte d'Or, le Ministère de la Culture et de la Communication



**Le Fonds régional d'art contemporain de Bourgogne, dans le cadre de ses missions de sensibilisation à la création contemporaine, met en place dès la rentrée 2014/2015, un nouvel outil pédagogique à destination des jeunes de 5 à 18 ans.**

**Cette mallette est une invitation à la découverte de l'art contemporain et propose différents modules pédagogiques et pistes de travail que l'enseignant ou l'animateur est invité à s'approprier.**

**Avec « Le FRAC-LAB », le FRAC Bourgogne entreprend une démarche différente où ce ne sont plus les jeunes qui viennent au FRAC, mais l'art contemporain qui vient à eux.**

## OBJECTIFS

- ▶ Sensibiliser l'enfant à partir de 5 ans à l'art contemporain ;
- ▶ Développer la curiosité, la créativité et la sensibilité artistique ;
- ▶ Aiguiser la capacité d'analyse, d'esprit critique, d'observation et d'expression orale face à une oeuvre ;
- ▶ Aider à la construction d'une culture commune ;
- ▶ Découvrir des techniques de productions artistiques ;
- ▶ Inscrire l'art contemporain dans un contexte historique et social en croisant d'autres disciplines ;
- ▶ Permettre aux jeunes les plus éloignés des centres urbains d'accéder à l'art contemporain ;
- ▶ Croiser les disciplines enseignées via l'art contemporain.

## DESTINATAIRES

Ces mallettes sont conçues selon l'âge de l'enfant et sont adaptées au niveau scolaire de celui-ci.

**Mallette 1** : enfants de 5 à 10 ans (écoles maternelles et élémentaires)

**Mallette 2** : enfants de 11 à 14 ans (collégiens par exemple)

**Mallette 3** : jeunes de 15 à 18 ans (lycéens par exemple)

## EMPRUNTEURS

Elles pourront être empruntées par des établissements scolaires, des associations socio-culturelles, des établissements spécialisés type IME (institut médico-éducatif), ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique), des services d'accompagnement aux loisirs pour l'enfance handicapée, ou tout professionnel désireux de sensibiliser son jeune public à l'art contemporain.

## UNE UTILISATION SIMPLE ET AUTONOME

Le format mobile et autonome de cette mallette lui confère une simplicité d'accès pour l'enseignant/l'animateur qui la manipule grâce à un manuel d'utilisation fourni.

Cette mallette pédagogique pourra s'insérer dans un processus plus complet d'initiation à l'art contemporain comprenant notamment une « rencontre avec l'art contemporain » dans l'espace permanent d'exposition du FRAC Bourgogne « Les Bains du Nord » situé 16 rue Quentin à Dijon.

## MODALITÉS DE PRÊT

Cette mallette est mise à disposition par le FRAC Bourgogne pour une durée de 3 semaines selon les conditions définies dans une convention engageant les deux parties. Les structures emprunteuses auront à charge de venir chercher la mallette au FRAC Bourgogne et de la ramener à la fin de la période réservée. Une convention de prêt sera instaurée faisant apparaître la gratuité du prêt. Cependant toute détérioration du matériel sera à la charge de la structure utilisatrice.